

CONSEIL D'ÉCOLE

du 08 novembre 2016 à Faramans

Ordre du jour

1. Présentation des membres du Conseil d'école
2. Vote de la réunion des Conseils d'école
3. Présentation du règlement
4. Effectifs/répartitions
5. Sécurité dans les écoles
6. Projets et sorties de l'année
7. Travaux
8. Questions des parents

Mme Vouaillat, directrice à Faramans, préside le conseil d'école.

1- Présentation des membres du Conseil d'école

Les parents délégués de cette année sont :

Pour St Eloi : Sophie Pisani, Simon Soriano, Bénédicte Marget et Laëtitia Jamme

Pour Joyeux : Claudine Plagnat, Vincent Nicolas, Stéphanie Félix et Laëtitia Verges

Pour Faramans : Laurence Ponthus et Aude Meritza-Bozon

Une nouvelle enseignante a fait sa rentrée à St Eloi, Mme Stéphanie Grousseau-Cuirial, mi-temps d'Olivia Guichard.

2- Vote de la réunion des Conseils d'Ecoles

La tenue des Conseils d'écoles en commun pour les 3 écoles du RPI pour l'année 2016-2017 a été votée à l'unanimité. Le courrier de demande de tenue de Conseil unique sera envoyé à Mme la Directrice académique.

3- Règlement

Aucune modification n'a été apportée au règlement de l'école. Il peut être consulté dans chaque école.

4- Effectifs/répartitions

Effectif global : 146 enfants (128 en septembre 2015)

Répartition par école

St Eloi : 2 classes (59 enfants) dont Petits / moyens : $23 + 8 = 31$ et Moyens/Grands : $8 + 20 = 28$

Joyeux : 2 classes (39 enfants) dont CP : 21 et CE1 : 18

Faramans : 2 classes (48 enfants) dont CE2 / CM1 : $14 + 10 = 24$ et CM1/CM2 : $8 + 16 = 24$

Répartition par commune

St Eloi : 35 enfants

Joyeux : 25 enfants

Faramans : 86 enfants

2 nouveaux enfants seront scolarisés en MS à St Eloi en cours d'année.

5- Sécurité dans les écoles

3 exercices PPMS sont obligatoires au cours de l'année, dont 1 alerte-intrusion-attentat. Celui-ci a été fait dans toutes les écoles avant les vacances de Toussaint.

A St Eloi, il a été réalisé sous forme de jeu (Les Petites Souris). Il s'est bien passé. Le lieu de confinement choisi est la classe des petits et la salle de sieste. Elles ont des baies vitrées mais ferment à clé de l'intérieur. Cependant, il faudrait envisager l'achat de talkie-walkie pour la communication entre les classes.

A Joyeux, l'exercice a été expliqué aux enfants. Le lieu de confinement choisi est la classe de Mme Pollet. L'exercice s'est bien passé. Le signal est un klaxon. Il faudrait améliorer la gestion du bruit.

A Faramans, l'exercice a également été expliqué aux enfants. Le lieu de confinement choisi est la classe de Mme Vouaillat. Le signal est un sifflet. Les points à améliorer sont la gestion de l'agitation et les lampes de poches (à dynamo).

Concernant les **accès aux écoles**, à St Eloi, une ouverture électrique du portail a été installée pendant les vacances. Les enseignantes remercient la mairie pour ces aménagements qui facilitent le quotidien.

A Faramans, portes et portails sont fermés à clé pendant la présence des enfants.

A Joyeux, le grand portail n'est pas fermé à clé. Une solution est à réfléchir.

6- Projets et sorties de l'année

Cette année, les projets de sorties ou d'intervenants ont dû être réduits. En effet, les 3 Sous des Ecoles ont réalisé des bénéfiques bien moins importants que les années précédentes. Plusieurs manifestations ont dû être annulées en raison du manque de parents bénévoles pour épauler les membres des bureaux des Sous.

Le budget alloué aux classes a été pratiquement réduit de moitié. Il est passé de 7500€ à 4000€. Chaque enseignante a dû abandonner certains projets, ce qui est regrettable pour les enfants.

Le cycle piscine est maintenu à St Vulbas car les réservations avaient déjà été faites en juin. Le budget piscine est financé en plus du budget alloué aux autres sorties mentionné plus haut.

Les enseignantes tiennent à remercier les membres des 3 Sous ainsi que les parents bénévoles pour leur ténacité et leur investissement.

Les sorties planifiées sont les suivantes.

Saint Eloi

- Intervention de l'Ecole du cirque (1065€)
- Sortie au cirque complétée par la coop (720€)

Ne pourront avoir lieu : la sortie au théâtre pour les 2 classes (720€) et les 4 sorties au cinéma (1160€)

Joyeux

- Sortie au Musée de l'Automobile et Croisière (662€)
- Sortie au Musée du Revermont avec les correspondants de Villars (234€)
- Train de Montalieu si un financement coop-mairie est possible (545€)
- Intervention de M. Dufresne (véhicules anciens) gratuite
- Piscine à St Vulbas (1370€)

Ne pourra avoir lieu : la visite de l'aéroport de St Exupéry (800€)

Faramans

- 2 sorties au festival d'Ambronay en septembre (695€)
- 2 ateliers à la bibliothèque de Meximieux pour les CE2/CM1 (215€)
- 1 sortie cinéma pour les 2 classes (250€)
- 1 sortie cinéma pour la classe de CM1/CM2 (110€)
- Piscine à St Vulbas pour les CE2 (se joindront aux élèves de Joyeux)

Ne pourront avoir lieu : une sortie à Châtillon-sur-Chalaronne et une 3ème sortie à la bibliothèque de Meximieux pour la classe de CE2/CM1, 18h d'interventions de la Papeterie de Pérouges pour la création d'un livre (1275€) pour la classe de CM1/CM2.

Chaque Sou offre également un spectacle à son école à l'occasion de Noël.

Actions communes aux 3 écoles

- Marché de Noël le 10 décembre à Joyeux : réalisation de bricolages, confiseries...
- Exposition commune aux 6 classes du RPI sur le thème « Voyage dans le temps » à St Eloi le 19 mai.
- Journal du RPI : 1 parution en février ; peut-être un autre numéro en fin d'année. Les articles seront tapés et mise en page sur les ordinateurs de Faramans par les élèves de la classe de CM1/CM2.
- 2 journées communes sont planifiées comme l'an dernier : les enfants prépareront le spectacle de fin d'année du 23 juin, donné à l'occasion de la kermesse, dans divers ateliers (arts plastiques, chant...)
- Matinée Passerelle le 14 juin : chaque enseignante accueillera ses élèves de l'an prochain.
- Action de solidarité pour l'UNICEF avec intervention de l'UNICEF auprès des enfants pour présenter son rôle et ses actions

Les enseignantes demandent si les mairies financent un bus comme les années précédentes pour une sortie. Les mairies indiquent que cela est reconduit.

7- Travaux

St Eloi : installation d'une sonnette et d'une étagère

Joyeux : achat d'un escabeau

Faramans : installation d'un vidéoprojecteur et d'un écran dans chaque classe. Les enseignantes remercient la mairie. Réparation de la sonnette de l'entrée côté préau

8- Questions des parents

Questions à l'attention des enseignantes :

- **Photos de classe** : est-ce possible d'améliorer la qualité des photos de classe avec un support-papier plus pérenne et des choix plus diversifiés (par groupe ou individuelles) ?

Les enseignantes ont bien entendu cette demande. Elle sera prise en compte. Nous avons trouvé un professionnel qui passera dans les écoles. La date du passage sera annoncée (une seule date). Le coût de la photo sera plus élevé.

- **Peut-on avoir des détails sur les APC ?**

Il s'agit d'Activités Pédagogiques Complémentaires. Elles peuvent être de 3 types : soutien (pratiqué dans les 3 écoles selon les besoins) ; aide au travail personnel (méthodologie apprendre à apprendre, apprendre à chercher en math, utiliser le dictionnaire, fabriquer son classeur de réussite...) ; en lien avec le projet d'école (journal, expo, lecture partagée, TICE...)

Tous les axes des APC sont validés par Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale en début d'année.

- Marché de Noël : est-ce possible de réserver les productions de nos enfants ?

Réponse du Président du Sou de Joyeux, M. Chamard :

« En premier lieu, je pense que c'est une question indépendante du conseil d'école et donc il faut proposer aux parents de se mettre en relation avec nous pour ce qui touche à cette manifestation.

Néanmoins, nous pouvons apporter une réponse qui sera malheureusement négative : il s'agit d'un marché de Noël, et la confection d'objets en classe par les enfants est leur contribution (et la vôtre) aux bénéfices de cette manifestation. Il ne paraît pas possible de procéder à une réservation des ventes, qui serait longue, fastidieuse, source d'erreurs et de récriminations. (Nous sommes déjà trop peu nombreux en nombre de bénévoles pour tout le reste...). Nous ne pouvons qu'encourager les parents à venir au marché de Noël... »

- Il serait intéressant d'aborder le projet éducatif de territoire (PEDT) de cette année pour le présenter aux parents.

Une réunion PEDT s'est tenue le 30 septembre à Faramans pour un réajustement, en présence de l'Association « Les Amis de Montdidier ». Pour les écoles de Joyeux et Faramans, les échanges ont permis de mettre en place des actions en liaison avec le thème de l'année des classes « Voyage dans le temps » et de planifier une exposition commune le 19 mai.

Il est rappelé que les plannings des activités sont envoyés aux parents par mail à chaque période.

Le document du PEDT est consultable dans chaque mairie.

Questions à l'attention des mairies :

- St Eloi : Peut-on réaménager l'espace d'accueil des enfants pour qu'ils aient un peu plus de place lorsqu'ils s'habillent ?

Ils sont 30 enfants dans un petit espace. Il y a peu de solutions car peu de place encore disponible. Les travaux précédents à l'école de St Eloi ont déjà permis d'agrandir les locaux. Les effectifs varient en fonction des années. Cette année, la gestion de l'espace est plus compliquée. Les enfants peuvent déborder sur la salle de classe ou la salle de sieste pour se préparer.

- Faramans : Est-il possible de renouveler les chaises ? Les enfants ne sont pas positionnés correctement pour une posture statique sur une journée.

Cette année, la priorité a été donnée à l'achat de matériel informatique. La mairie a bien entendu cette demande et fera le maximum pour changer les chaises et les tables les plus anciennes.

- Faramans : Des enfants se plaignent du bruit lors des repas à la cantine. Quelles solutions la commune envisage-t-elle ? La commune de Joyeux a mis en place la fiche navette entre les cantinières, les parents et la mairie, évoquée l'année dernière. Les retours semblent bons.

La fiche navette a été mise en place à Faramans à la rentrée de novembre. On va voir si le système fonctionne. La mairie n'hésitera pas à convoquer les parents des enfants perturbateurs. Cette fiche navette sera également valable pour les TAP et les transports scolaires.